Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 56 (1966)

Rubrik: Deux légendes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

oignons, 4 gousses d'ail écrasées, 6 tomates bien mûres et un peu de tomate en purée, de conserve, un bouquet garni, mettez les tripes et mouillez d'un litre de cidre, complétez le mouillement avec du bouillon, salez, poivrez, couvrez et fermez le couvercle avec une pâte obtenue en mélangeant de la farine avec du blanc d'œuf. On l'applique lorsque le récipient est chaud, sinon la pâte coule.

Dès l'ébulition, poussez la marmite au four très doux, pour continuer la cuisson pendant 6 à 8 heures. Une fois [les tripes] cuites, vérifiez l'assaisonnement et, au besoin, dégraissez la sauce.

Les servir [les tripes] dans la marmite, en les accompagnant de pommes de terre en robe de chambre.» J.T.

Noté pour vous

Deux légendes

Les participants à la 70e assemblée générale feront une excursion dans la campagne genevoise. L'itinéraire prévu passe par Veyrier, au pied du Salève, cette montagne si chère aux Genevois. On n'ignore pas que c'est dans les éboulis tout proches qu'on découvrit, en 1833, les vestiges du plus ancien habitat du Pays de Genève, modestes abris de la période magdalénienne. Ce que l'on connaît moins sans doute, c'est l'existence de la «Fontaine de César», sise en contrebas de la grande route française qui conduit de Veyrier à Etrembières, puis à Annemasse, source qui conserve le souvenir de la chasse légendaire du roi Hérode[1] laquelle, pour Waldemar Deonna, constitue assurément une trace du vieux culte des eaux[2]. En termes poétiques qu'il sied d'évoquer en ce jour, Henri Bressler-Gianoli en a fait le récit que voici[3]:

«A Veyrier, après la messe de minuit, hommes et femmes couraient vers leurs chaumières.

Cependant, quelques esprits forts demeuraient seuls sur la route. Rampant de grange en grange, ils disparaissaient bientôt dans la nuit.

La lune montait derrière le Petit-Salève, la dernière cloche se taisait.

Alors, à cent pas, une ombre étrange surgissait. Elle était de ténèbres et lente à se parfaire. L'apparition se précisait, s'animait et, soudain, on devinait un chevalier et sa monture dont la silhouette inquiète tourmentait déjà l'ombre de la montagne.

[1] Cf. P. Bertrand, Veyrier, (Veyrier 1963) p. 17.
[2] W. Deonna, Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme, dans Bulletin de l'Institut national genevois, 42 (1917), p. 276.
[3] H. Bressler-Gianoli, Les îles genevoises, (Genève 1933) p. 71.

Ce fantôme, chacun l'avait reconnu; tous, de père en fils, l'avaient vu. Sa tête morte, comme dansante, disait-on, sans cesse le précédait.

«Hérode... Hérode...» soufflaient les téméraires.

Par-dessus buissons et clairières, une chevauchée diabolique commençait. Par instants, on eût dit que, dans un élan désespéré, le fantôme allait enfin s'emparer de sa proie; deux bras immenses se roidissaient vers cette tête fuyante, mais, comme une pierre lancée soudain dans la nuit, cette tête lui échappait, entraînant vers Etrembières homme et bête dans un galop de plus en plus fou à travers le silence velouté de la nuit.

Mais lorsqu'Hérode, sa tête tourbillonnante et son destrier surgissaient à la lueur verdâtre de la lune, ceux qui guettaient n'attendaient pas le retour de cette chevauchée infernale. Non! effarés, trébuchants, ils fuyaient en bégayant des prières!»

*

Dans son livre intitulé «Le long du chemin», Henri Duchosal évoque ses souvenirs, particulièrement ceux qui le rattachent à Cartigny où il vécut enfant. Alors âgé de 14 ans, il parcourait en compagnie d'un cousin les onze kilomètres qui séparaient son domicile du Collège de Genève. Sa route coupait «le sombre *chemin des Curés* si abondamment peuplé de fantômes par l'imagination populaire»[4].

Sur ce fameux chemin, l'auteur rapporte les informations suivantes:

«Le *chemin des Curés*, qui serpentait à travers champs, de Soral à Aire-la-Ville, était suivi, dit la légende, par les curés de ces deux paroisses, lorsqu'ils voulaient se rendre visite secrètement, sans traverser ni village, ni hameau[5]. Très étroit, dissimulé entre des haies élevées, il passait pour un repaire d'êtres étranges appelés les *sangoguis*, dont les faits et gestes mystérieux inquiétaient souvent les habitants de Laconnex. D'après ma grand'mère, on prétendait aussi qu'il était hanté d'esprits de toutes sortes et qu'à minuit on y voyait des spectres blancs. Elle disait bien qu'on ne croyait plus à ces choses, mais elle ajoutait, qu'on ne trouverait tout de même personne, dans les environs, qui osât se promener, solitaire, entre ces haies, à minuit, par un ciel sans lune.

(Maintenant [1946], démuni de ses haies, ce chemin sert encore aux travaux des champs.)»[6] J.T.

[4] H. Duchosal, Le long du chemin, (Genève 1946) p. 33.

[5] Il faut noter que le territoire de la Champagne dont Cartigny était le centre appartenait aux biens du Prieuré de St-Victor sur lesquels la cité de Genève établit sa souveraineté lorsqu'elle acquit son indépendance et abolit la messe, 1535–1536. Soral et Aire-la-Ville ne font pas partie de la Champagne. [J.T.]

[6] H. Duchosal, ibid., p. 206, n. 4.